



COLLECTIF DES FEMMES RURALES POUR LE DEVELOPPEMENT

N°41, Avenue de la Mission, commune de BASOKO, ville de Bandundu.

Contact +243998584088/+243896541946 /+243 810204379

E-mail : coferdbdd@gmail.com, coferd2005@yahoo.fr

ATELIER SUR LA CONTRIBUTION DE LA FEMME DANS LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS DANS LA PROVINCE DE BANDUNDU ET SUR LA RESOLUTION 1325

Un atelier sur la contribution des femmes à la résolution des conflits, et en particulier aux résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, s'est tenu les 20 et 21 septembre 2014 à Bandundu-ville, à l'initiative du Collectif des Femmes Rurales pour le Développement (COFERD).

1. Contexte et justification

La RDC se trouve en proie à divers conflits, et particulièrement la province du Bandundu.

La volonté politique du Gouvernement et des acteurs la Société Civile est de rompre avec ces cycles de violences, facteur indéniable d'aggravation de la pauvreté, des violences et des discriminations à l'égard de la femme. Si la pauvreté est l'une des causes des conflits, les hommes et les femmes ne vivent pas cette pauvreté et ces conflits de la même manière. Par ailleurs, la pauvreté est la conséquence d'une répartition inégale des ressources et des pouvoirs au sein de la société. Ces inégalités rendent les conséquences de la pauvreté plus pénibles encore pour les femmes que pour les hommes et déterminent en partie les formes prises par la courbe de la croissance économique.

La Province de Bandundu est prise au piège par des conflits communautaires récurrents, cause de l'insécurité quasi permanente, les jeunes sont en proie à des violences, instrumentalisées et manipulées par des acteurs politiques, parties prenantes aux conflits communautaires qui sévissent dans la province. Ces conflits ont accentué l'exode rural : les jeunes hommes cherchent refuge dans les chefs-lieux des territoires et les deux villes jumelles où ils se trouvent démunis de tout moyen de survie. Victimes d'un taux de chômage accentué, ils se livrent à la chasse ainsi qu'à la circulation des armes légères, utilisées en cas de conflit pour s'entretuer. Un bon nombre d'hommes sont devenus ennemis de la paix et du développement durable.

La participation des paisibles citoyens au processus de reconstruction du pays est freinée, d'une part, par la stratégie d'utilisation et d'exploitation des jeunes hommes lors de campagnes électorales pour faciliter la réussite aux élections par les différents politiciens dans bon nombre de territoires et de villes, et par les attaques des villages et pillages des biens en cas de conflit suivies d'une justice populaire qui ne dit pas son nom, d'autre part.

Il sied de noter que beaucoup d'antivaleurs, comme les violences sexuelles, le pillage des biens, le vol, les tueries et assassinats, l'esprit de rébellion et de révolte, bref la culture de la



COLLECTIF DES FEMMES RURALES POUR LE DEVELOPPEMENT

N°41, Avenue de la Mission, commune de BASOKO, ville de Bandundu.

Contact +243998584088/+243896541946 /+243 810204379

E-mail : coferdbdd@gmail.com, coferd2005@yahoo.fr

violence et l'esprit criminel, ont été héritées des conflits communautaires et politiques par les jeunes et les hommes.

Le taux de criminalité chez les jeunes hommes s'est ainsi sensiblement accru ces dernières années. Les jeunes s'adonnent à la justice populaire et des phénomènes tels que « KULUNA » ou « FINDER ». Les femmes qui sont censées maîtriser les jeunes ne comprennent pas qu'elles doivent jouer pleinement leur rôle d'artisane de paix non-violente et on assiste actuellement à une sorte de banalisation de la délinquance juvénile, parce que la femme a croisé les bras. Or la résolution 1325 confirme son engagement mais son ignorance et son faible accès à l'information la mettent à la solde des hommes et belligérants et freinent sa prise de conscience. Tous ces problèmes combinés accentuent la vulnérabilité des femmes et handicapent leur participation à la reconstruction de la province du Bandundu particulièrement. Il est une évidence que leur rôle et leur place est dans la construction de la paix et le développement durable. Aussi, faut-il noter qu'en tant que majorité numérique, leur faible participation au processus de paix, de développement, de sécurité et de démocratie crée un déficit démocratique qu'il convient impérieusement de combler.

C'est ainsi que, COFERD partenaire de GRIP a organisé un atelier de « Formation des femmes à leur contribution à la résolution pacifique des conflits et aux Résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ». La Résolution 1325, intitulée « Femmes, Paix et Sécurité », adoptée le 31 octobre 2000, relie les femmes aux conflits, parce qu'elle demande à toutes les parties prenantes d'accroître la représentation et la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion, le règlement des différends.

2. Objectifs

2.1. Objectifs généraux

- L'objectif général de cet atelier est de former des actrices-clés sur la résolution pacifique des conflits et les Résolutions 1325 et 1820, afin qu'elles deviennent capables de faire le suivi de la mise en œuvre de la Résolution et puissent contribuer efficacement à la gestion des conflits.
- En rapport avec les 10 thématiques du plan d'action national, la Paix, la Sécurité, les violences sexuelles et basées sur le genre, le VIH /SIDA, les Droits des femmes, la Participation politique, la Consolidation d'un Etat de droit, la Coopération régionale et internationale, les Recherches et Etudes, le Suivi et Evaluation, l'atelier a pour but de redynamiser la mise en œuvre de la résolution 1325 dans le Bandundu, faire Intégrer la dimension genre dans les actions relatives à la paix et sécurité, lutter contre la prolifération des armes légères, contribuer à l'instauration d'un environnement juridique favorable à la protection des droits de la femme, promouvoir les femmes dans les instances de prise de



COLLECTIF DES FEMMES RURALES POUR LE DEVELOPPEMENT

N°41, Avenue de la Mission, commune de BASOKO, ville de Bandundu.

Contact +243998584088/+243896541946 /+243 810204379

E-mail : coferdbdd@gmail.com, coferd2005@yahoo.fr

décisions, rendre disponibles les statistiques désagrégées selon le genre, obtenir la pleine adhésion des décideurs à la protection et la défense des droits de la femme, promouvoir et consolider l'égalité des sexes dans la société congolaise, amener les femmes à s'approprier les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la gestion des conflits dont la Résolution 1325 et son Plan d'Action National, contribuer à la recherche en genre dans les conflits et processus/initiatives de paix en RDC et sur la participation des femmes/filles congolaises, mener des recherches sur le genre dans les mécanismes traditionnels de résolution des conflits et sur l'impact des conflits armés sur l'éducation des filles. En outre, l'objectif est faire des femmes des actrices autonomes de stabilisation de leurs communautés, en particulier dans leur province. En effet, la femme constitue une force. Tout effort de paix et de sécurité requiert d'une appropriation de la femme. Une fois cette appropriation acquise, l'instrumentalisation et la manipulation de la jeunesse sont prévenues, parce qu'elle est à mesure de jouer son rôle en cas de conflits

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont :

- Sensibiliser et permettre aux acteurs locaux de connaître et de s'approprier les résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité;
- Renforcer les capacités des actrices clés sur les résolutions 1325 et 1820 afin d'améliorer leur capacité de gérer les conflits dans la communauté ;
- Rendre les femmes capables de réaliser un monitoring sur les armes légères et de petit calibre ;
- Rendre les femmes capables de prévenir les conflits.

3. Résultats attendus

- Les acteurs locaux clés sont formés et s'approprient les résolutions 1325 et 1820 ;
- Les acteurs locaux sont renforcés et intègrent les résolutions 1325 et 1820 dans la résolution des conflits ;
- Les objectifs des 10 thématiques retenues dans le Plan d'action national de mise en œuvre de la Résolution 1325 sont retenus par les actrices formées.

4. Groupe cible

Eu égard aux problèmes décrits ci-dessus, l'atelier des femmes sur la contribution à la gestion des conflits a une double ambition :

- Premièrement, il vise à prévenir et à réduire la manipulation et l'instrumentalisation des femmes par les hommes politiques et d'autres ennemis de la paix et du progrès à



COLLECTIF DES FEMMES RURALES POUR LE DEVELOPPEMENT

N°41, Avenue de la Mission, commune de BASOKO, ville de Bandundu.

Contact +243998584088/+243896541946 /+243 810204379

E-mail : coferdbdd@gmail.com, coferd2005@yahoo.fr

travers l'amélioration de l'accès des jeunes à l'éducation et à l'information en vue de l'émergence d'une jeunesse responsable et éprise de valeurs citoyennes.

- Deuxièmement, il ambitionne de réduire le taux de conflits

L'atelier a ciblé directement 30 femmes réparties dans trois catégories ne formant pas une enveloppe homogène: 10 leaders de différentes organisations ou corporations de femmes, 10 femmes membres de partis politiques et 10 Femmes représentant des confessions religieuses.

Mais en réalité seules 18 femmes ont bénéficié de la dite formation par manque de moyens suffisants pour les réunir toutes. Signalons que 5 femmes de territoires éloignés ont pris part à l'atelier, étant présentes dans la ville de Bandundu pour une autre activité.

Pour le COFERD/AWANICH

Aimée Espérance MATUNGULU

Coordonnatrice Provinciale





COLLECTIF DES FEMMES RURALES POUR LE DEVELOPPEMENT

N°41, Avenue de la Mission, commune de BASOKO, ville de Bandundu.

Contact +243998584088/+243896541946 /+243 810204379

E-mail : coferdbdd@gmail.com, coferd2005@yahoo.fr

